

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 24 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Mars, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mmes TLILI Leïla, GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **M. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mmes ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MERCADER Y PUIG Maria	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Madame la Maire fait observer aux membres du Conseil municipal et à l'assistance une minute de silence en mémoire de Jacques SALVATOR, qui a exercé à AUBERVILLIERS les fonctions de Conseiller municipal, de Maire adjoint puis de Maire. Il est décédé le 11 mars 2016.

Puis Madame la Maire invite de nouveau les membres du Conseil municipal et toute l'assemblée à respecter une minute de silence en hommage aux victimes des attentats commis à BRUXELLES (BELGIQUE) le 22 mars dernier.

QUESTION N° 032 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2016,**

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2016,**QUESTION N° 033 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI****OBJET : Représentation de la commune au sein de diverses instances, commissions et associations.**

A l'unanimité.

ABROGE les délibérations susvisées, uniquement en tant qu'elles emportent la désignation de Mériem DERKAOUI**DESIGNE** pour siéger au sein des organismes, conseils d'administration et commissions qui suivent, les élus désignés ci-après:

Commissions/Organismes/Conseils d'administration.	Elus
- d'Aubervacances Loisirs, (Titulaires)	- Laurence GRARE - Antoine WOHLGROTH - Wassila REDOUANE - Guillaume SANON - Marc ASSALIT - Hassen ALLOUACHE
- Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO), (Titulaire)	- Sandrine LEMOINE
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion patrimoniale du groupe scolaire Casarès-Doisneau , (Titulaire)	- Sofienne KARROUMI
- Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication. (SIPPEREC), suppléant (e)	- Antoine WOHLGROTH
- l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA), (Titulaire)	- Féthi CHOUDER
- l'Association des Parents et des Enseignants d'Aubervilliers pour le Traitement des Inadaptations Scolaires " A.P.E.T.I.S ", (Titulaire)	- Sofienne KARROUMI
- commission politique éducative – Enseignement et relations avec le milieu scolaire – enfance, petite enfance – jeunesse et sports, (Titulaire)	- Sofienne KARROUMI
Collège Rosa LUXEMBURG	- Féthi CHOUDER
Paris METROPOLE	- Meriem DERKAOUI (titulaire) - Pascal BEAUDET (suppléant)

QUESTION N° 034 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2016 - Délibération soumise au vote du Conseil municipal

A l'unanimité.

APPROUVE les orientations budgétaires pour l'exercice 2016 pour le budget principal de la Commune, pour le budget annexe du Centre Municipal de Santé, pour le budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les Personnes Agées et les Adultes Handicapés (SSIDPAAH), pour le budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal, sur la base d'un rapport remis aux conseillers municipaux.

QUESTION N° 035 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Vote des taux d'imposition 2016

A la majorité, Mmes YONNET, ALVES, MM. GARNIER, VANNIER, LOGRE, Mme LENZI et M. BIDAL ayant voté contre. M. KARMAN, RUER, PLEE, WOHLGROTH, TLILI, Mmes MARINO et TLILI se sont abstenus en n'ayant pas pris part au vote.

FIXE les taux des contributions directes comme suit :

Taxe d'habitation :	26,58 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	26,83 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	34,58 %

DIT que les taux seront portés sur l'état 1259 COM que le maire signera

ADOpte pour l'année 2016 un produit attendu des trois taxes locales de 56 730 170 €

QUESTION N° 036 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Adoption du budget primitif 2016 de la commune (budget principal)

A la majorité, Mmes YONNET, ALVES, MM. GARNIER, VANNIER, LOGRE, Mme LENZI et M. BIDAL ayant voté contre.

APPROUVE le budget primitif 2016 de la commune (budget principal) équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 53 092 947,00 €

Recettes : 53 092 947,00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 144 322 419,00 €

Recettes : 144 322 419,00 €

DIT que la Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

FIXE le montant d'emprunt maximum autorisé pour assurer l'équilibre de la section d'investissement à 17 593 723,00 €.

QUESTION N° 037 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Adoption du budget primitif 2016 du Centre municipal de santé (budget annexe)

A l'unanimité.

APPROUVE le budget primitif 2016 du Centre municipal de santé, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 5 306 754,00 €

Recettes de fonctionnement: 5 306 754,00 €

Dépenses d'investissement : 84 844,00 €

Recettes d'investissement : 84 844,00 €

DIT que la Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

QUESTION N° 038 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Adoption du budget primitif 2016 du Service des soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (budget annexe)

A l'unanimité.

APPROUVE le budget primitif 2016 du SSIDPAAH, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

Dépenses d'exploitation : 1 804 953,00 €

Recettes d'exploitation : 1 804 953,00 €

Dépenses d'investissement : 49 496,00 €

Recettes d'investissement : 49 496,00 €

DIT que le présent budget est voté au niveau de chaque groupe fonctionnel, la Maire étant autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même groupe fonctionnel, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

QUESTION N° 039 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Adoption du budget primitif 2016 du Réseau provisoire de chaleur de la ZAC Canal (budget annexe)

A l'unanimité.

APPROUVE le budget primitif 2016 du Réseau de chaleur de la ZAC CANAL équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 240 000 €

Recettes : 240 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 41 200 €

Recettes : 41 200 €

DIT que la Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

QUESTION N° 040 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal, P1/P2 (MC). Approbation de l'avenant et autorisation de signature**

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal ayant pour objet de diminuer le prix unitaire de la redevance annuelle P2 consécutivement raccordement de la « la résidence CANAL STREET »

L'ensemble des autres prix du marché restent inchangés.

AUTORISE la Maire à le signer avec la Société DALKIA, titulaire du marché.**QUESTION N° 041 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Subventions de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2016**

A l'unanimité, M. TLILI Mohamed Fathi s'étant abstenu,

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2016, de subventions de fonctionnement aux associations pour un montant total de 8 984 346 € selon la répartition suivante :

Association	Imputation budgétaire				Montant 2016
	service	nature	fonction	action/ dispositif	
BOUZEGUENE EUROPE	002	6574	048	BOUZEGUE	2 200 €
LES AMIS DE LA BASR	002	6574	048	BASR	500 €
Relations internationales					2 700 €
ASSOCIATION BOULLYENNE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INSERTION (ABDI)	005	6574	524	BOULIEN	3 290 €
ASSOCIATION FRANCO CHINOISE PIERRE DUCERF	005	6574	524	DUCERF	3 000 €
ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)	005	6574	524	ASSFAM	4 700 €
BRIGHT SCHOOL	005	6574	524	BRIGHT	3 000 €
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (Comité Local)	005	6574	524	LDHLOCAL	940 €
L'EED ENSEMBLE POUR L'ESPOIR ET LE DEVELOPPEMENT	005	6574	524	LEED	500 €
Intégration et citoyenneté					15 430 €

AUBERQUARTIERS	301A	6574	824	AUBERQUA	4 000 €
AUBERQUARTIERS	304	6574	824	AUBERQUA	10 500 €
GRETA MTE 93	304	6574	025	GRETA	9 588 €
Démocratie locale et politique de la Ville					24 088 €
2 MONDES 1 MEME DROIT A LA CULTURE	306	6574	025	2MONDES	940 €
2MAINS	306	6574	025	2MAINS	2 000 €
ABEILLE TIVILLARIENNE	306	6574	025	ABEILLE	2 250 €
AMICALE CHATEAUBRIANT VOVES-ROUILLE-AINCOURT	306	6574	025	CHATVOVE	500 €
ASSOCIATION DES DIRECTEURS GENERAUX DESC COLLECTIVITES LOCALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SEINE SAINT DENIS	306	6574	025	ASSO DG	300 €
ASSOCIATION CULTURELLE ARTISTIQUE ET SOCIALE	306	6574	025	ACAS	2 000 €
ASSOCIATION D'AIDE CULTURELLE ET SOCIALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS (AACSSSD)	306	6574	025	AACSSSD	4 000 €
ASSOCIATION D'AIDE CULTURELLE ET SOCIALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS (AACSSSD) - FORMATION SPORTIVE	306	6574	025	AACSSSD	1 700 €
ASSOCIATION POUR UN COLLEGE COOPERATIF ET POLYTECHNIQUE A AUBERVILLIERS(A2CPA)	306	6574	025	A2CPA	500 €
ASSOCIATION LOCALE UFC QUE CHOISIR SEINE-SAINT-DENIS	306	6574	025	UFC	500 €
ASSOCIATION NOUVELLE GENERATION IMMIGREE (ANGI)	306	6574	025	ANGI	24 000 €
ASSOCIATION POUR LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT EN CAPITAL HUMAIN EN AFRIQUE ET EN FRANCE (ARICHA-FRANCE)	306	6574	025	ARICHA	150 €
ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR L'INTEGRATIONET LA SOLIDARITE D'AUBERVILLIERS (AVISA)	306	6574	025	AVISA	700 €
ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI D'AUBERVILLIERS (ASEA)	306	6574	025	ASEA	7 400 €
AUBERBABEL	306	6574	025	AUBERBAB	1 000 €
AUBERVILLIERS RADIO (AR.FM)	306	6574	025	ARFM	500 €
BOURSE DU TRAVAIL	306	6574	025	BOURSE	73 000 €
CITE DES MEMOIRES ETUDIANTES	306	6574	025	CME	1 000 €

CULTURE ART SOCIETE PRODUCTION (CAS PRODUCTION) <i>Projet "La rue est à nous"</i>	306	6574	025	CASPROD	10 800 €
EN AVANT AUBERVILLIERS	306	6574	025	ENAVANT	1 500 €
EPICEAS - EPICERIE AUBERVILLIERS SOLIDARITE (Service des écrivains publics)	306	6574	025	EPICEAS	12 050 €
FORUM SOCIAL D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	FORUM SOCIAL	1 000 €
FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES (FCPE)	306	6574	025	FCPE	940 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE DIDEROT OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE (OCCE 93)	306	6574	025	FSCDIDER	470 €
LANDYKADI	306	6574	025	LANDYKADI	2 000 €
LA CLAIRIERE D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	CLAIRIER	1 880 €
LA CLEF DES ARTS	306	6574	025	CLEART	500 €
LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE (LACIM)	306	6574	025	LACIM	800 €
LES ARTISTES DES COULEURS ET DE LA DIVERSITE <i>Projet européen</i>	306	6574	025	ACD	1 500 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	306	6574	025	DEBROUIL	6 580 €
LES PETITS PRES VERTS	306	6574	025	PRESVERT	1 000 €
LES VELOS DE LA BRECHE	306	6574	025	VELBRECH	1 000 €
L.U.M.I.E.R.E (Lieux, Unité, Médiation, Insertion, Ecoute, Réussite, Exister)	306	6574	25	LUMIERE	1 034 €
L'ENVOL-AUBERVILLIERS	306	6574	025	ENVOL	1 000 €
PICMAA	306	6574	025	PICMAA	1 500 €
SECOURS CATHOLIQUE	306	6574	025	SECCATHO	1 300 €
SECOURS POPULAIRE Français (Comité local)	306	6574	025	SPFAUBER	1 300 €
UNE OASIS DANS LA VILLE - AUTOUR DE VOUS	306	6574	025	AUTDEVOU	2 000 €
UNION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (UFAC) - Comité d'Aubervilliers	306	6574	025	UFANCOMB	940 €
UNION LOCALE SYNDICAT CFTD	306	6574	025	ULCFDT	1 175 €
UNION LOCALE SYNDICAT CGT	306	6574	025	ULCGT	3 760 €
RESEAU VILLE HOPITAL 93 CENTRE	306	6574	025	VILLE HOPITAL	2 000 €

VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER VALLES LA FRETTE	306	6574	025	VIVREENS	1 034 €
Vie associative					181 503 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS	401	6574	40	ASJA	112 800 €
ATHLETIC CLUB AUBER	401	6574	40	ATHLETIC	3 000 €
AUBER DANSE DE SALON	401	6574	40	DANSALON	470 €
AUBER'BAD	401	6574	40	AUBERBAD	2 632 €
AUBERVILLIERS AVENIR BASKET BALL (AABB)	401	6574	40	AABB	112 800 €
BODY BUILDING AUBERVILLIERS (BODY AUBER)	401	6574	40	BODYAUBE	470 €
BOXING BEATS	401	6574	40	BOXINGB	20 680 €
CLUB INDANS'CITE	401	6574	40	INDANSCI	32 900 €
CLUB OLYMPIQUE D'AUBERVILLIERS (COA)	401	6574	40	OLYMPAUB	940 €
CMA ACTIVITES SUBAQUATIQUES	401	6574	40	CMASUBAQ	3 760 €
CMA AIKIDO	401	6574	40	CMAIKIDO	3 760 €
CMA ATHLE	401	6574	40	CMATHLE	8 000 €
CMA BOULES LYONNAISES	401	6574	40	CMABOULE	470 €
CMA BRIDGE	401	6574	40	CMABRIDG	376 €
CMA COUREURS DE FONDS	401	6574	40	CMACOURF	1 880 €
CMA CULTURE PHYSIQUE	401	6574	40	CMACULTP	1 128 €
CMA CYCLISME	401	6574	40	CMACYCLE	100 580 €
CMA CYCLISME (activités périscolaires)	401	6574	255	CMACYCLE/ RYTHSCOL	8 623 €
CMA ECHECS	401	6574	40	CMAECHEC	2 820 €
CMA ESCRIME	401	6574	40	CMAESCRI	100 000 €
CMA FOOTBALL FSGT	401	6574	40	FSGT	3 760 €
CMA GYMNASTIQUE	401	6574	40	CMAGYM	15 980 €
CMA GYMNASTIQUE (activités périscolaires)	401	6574	255	CMAGYM/ RYTHSCOL	6 757 €
CMA HANDBALL	401	6574	40	CMAHAND	112 800 €
CMA HANDBALL (activités périscolaires)	401	6574	255	CMAHAND/ RYTHSCOL	4 817 €

CMA JUDO	401	6574	40	CMAJUDO	35 720 €
CMA JUDO (activités périscolaires)	401	6574	255	CMAJUDO/ RYTHSCOL	8 838 €
CMA NATATION	401	6574	40	CMANAT	28 200 €
CMA PETANQUE CASANOVA	401	6574	40	CMAPCASA	470 €
CMA PETANQUE GABRIEL PERI	401	6574	40	CMAPPERI	470 €
CMA PETANQUE THEATRE	401	6574	40	CMAPTHEA	470 €
CMA PLEIN AIR	401	6574	40	PLEINAIR	4 700 €
CMA QWAN KI DO (CMA QKD)	401	6574	40	CMAQKD	2 820 €
CMA TENNIS	401	6574	40	CMTENNIS	28 200 €
CMA TENNIS DE TABLE	401	6574	40	CMATT	2 350 €
ECOLE DE PATINAGE ARTISTIQUE MODERNE (EPAM)	401	6574	40	EPAM	940 €
ETHNIX DREAM	401	6574	40	ETHNIXD	1 880 €
FLASH BOXING D'AUBER	401	6574	40	FLASHBOX	2 350 €
FOOTBALL CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	401	6574	40	FCMA	329 000 €
HANDISP	401	6574	40	HANDISP	470 €
KARATE POUR TOUS D'AUBERVILLIERS	401	6574	40	KARATOUS	1 880 €
KUNG FU BOXING CLUB	401	6574	40	KFUBOX	1 880 €
RAND'AUBER	401	6574	40	RANDAUBE	1 128 €
TOP FORME	401	6574	40	TOPFORME	4 230 €
TOTOF MUAY THAI	401	6574	40	MUAYTHAI	1 645 €
VOLLEY DETENTE D'AUBERVILLIERS (VDA)	401	6574	40	VDA	1 128 €
X-TREM'SPORTS	401	6574	40	XTREMSPO	9 400 €
YOGA ET BIEN ETRE	401	6574	40	YOGA	470 €
Sports					1 130 842 €
OFFICE MUNICIPAL DE LE JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (OMJA)	403	6574	422	OMJA	1 849 939 €
Jeunesse					1 849 939 €
AUBERVACANCES LOISIRS (subvention pour les activités périscolaires)	406	6574	255	AUBERVAC/ RYTHSCOL	262 558 €

AUBERVACANCES LOISIRS (subvention pour les centres de loisirs élémentaires)	406	6574	421	AUBERVAC	2 015 138 €
Centres de loisirs élémentaires					2 277 696 €
COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)	505	6574	523	CLLAJ	15 040 €
APTE (Autisme, Piano, Thérapie Educative)	506	6574	521	APTE	13 318 €
REGIE DE QUARTIER EMILE DUBOIS- MALADRERIE	509	6574	524	REGIEMAL	89 300 €
AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL93)	202	6574	70	ADIL	6 600 €
SOLIIHA EST PARISIEN	505	6574	523	PACTARIM	37 694 €
ALJ 93	505	6574	524	ALJ93	100 000 €
LES SENIORS	505	6574	61	SENIORS	81 000 €
Action sociale / logement					342 952 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	602	6574	020	COS	610 791 €
Action sociale en faveur du personnel					610 791 €
ACCORDEON CLUB D'AUBERVILLIERS	705	6574	33	ACCORDEO	10 340 €
ASSOCIATION VERS L'ETABLISSEMENT D'UN CAFE CULTUREL (AVEC)	705	6574	33	AVEC	10 000 €
ATELIER KUSO	705	6574	33	KUSO	18 000 €
AUBERCAIL	705	6574	311	AUBERCAI	15 000 €
AUBERFABRIK	705	6574	33	AUBERFAB	6 000 €
CENTRE D'ARTS PLASTIQUES D'AUBERVILLIERS CAMILLE CLAUDEL (CAPA)	705	6574	312	CAPA	151 481 €
CHANGEMENT DE DECOR LES SOUFFLEURS COMMANDOS POETIQUES	705	6574	33	SOUFFLEU	15 000 €
CINEMA LE STUDIO	705	6574	314	LESTUDIO	230 400 €
COMPAGNIE ABEL	705	6574	33	ABEL	3 000 €
COMPAGNIE ETINCELLES	705	6574	33	ETINCELL	12 000 €
COMPAGNIE LAFLUX	705	6574	33	LAFLUX	2 000 €
CULTURES DU CŒUR EN SEINE- SAINT-DENIS	705	6574	33	ACDC	1 000 €
DECOR SONORE	705	6574	33	DECORSON	2 000 €

ETHNOART	705	6574	33	ETHNOART	2 000 €
FESTIVAL DES VILLES DES MUSIQUES DU MONDE	705	6574	33	VMDM	164 500 €
FINE COMPAGNIE	705	6574	33	FINECIE	1 000 €
FRERES POUSSIERS	705	6574	33	POUSSIER	10 000 €
KIALUCERA	705	6574	33	KIALUCER	2 000 €
LA FRANCAISE DE COMPTAGE	705	6574	33	FRANCOMP	1 000 €
L'ART EST DANS L'AIR	705	6574	33	AEDA	1 500 €
LE COLLECTIF MAQUIS'ARTS ET COMPAGNIE	705	6574	33	MAQUISAR	2 000 €
LES ALLUMEURS	705	6574	33	ALLUMEUR	2 000 €
LES ANGES MI-CHUS	705	6574	33	ANGES	1 000 €
LES ARTISTES DES COULEURS ET DE LA DIVERSITE	705	6574	311	ACD	1 880 €
LES GRANDES PERSONNES	705	6574	33	PERSONNE	2 000 €
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS	705	6574	33	LABOAUBE	56 400 €
MELIADES	705	6574	33	MELIADES	3 000 €
PRAXINOSCOPE	705	6574	33	PRAXINOS	1 000 €
THEATRE DE LA COMMUNE	705	6574	313	THEACOMM	486 247 €
THEATRE EQUESTRE ZINGARO	705	6574	313	ZINGARO	51 732 €
VILLA MAIS D'ICI	705	6574	33	MAISDICI	10 000 €
ASSOCIATION PERISCOPE	705	6574	33	PERISCOP	1 500 €
CIE GYNTIANA	705	6574	33	GYNTIANA	1 500 €
Culture					1 278 480 €
CARREFOUR POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION (CICA)	801	6574	023	CICA	523 800 €
Communication					523 800 €
CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT (CDAD)	901	6574	110	CDAD	750 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE DE LA SEINE-SAINT-DENIS (ADSEA 93)	901	6574	110	ADSEA93	1 500 €
ASSOCIATION DES AVOCATS ET JURISTES FRANCO-BERBERES (A.A.J.F.B.)	901	6574	110	JURBERB	2 500 €

ASSOCIATION LEO LAGRANGE POUR LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS	901	6574	110	LEOLAGRA	5 154 €
LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (LDH)	901	6574	110	LDH	6 000 €
CENTRE D'INTERVENTION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	901	6574	110	CIDFF	6 000 €
SOS VICTIMES 93	901	6574	110	SOSVICTI	8 700 €
A TRAVERS LA VILLE (ALV)	901	6574	110	ALV	40 560 €
Prévention sécurité					71 164 €
ENVOLUDIA	903	6574	64	ENVOLUDI	112 000 €
IEPC / SCOUBIDOU (Institut d'éducation et de pratiques citoyennes)	903	6574	64	IEPC	350 000 €
IEPC / DOUBIDOU (Institut d'éducation et de pratiques citoyennes)	903	6574	64	IEPC	210 000 €
LES PETITES RECREES	903	6574	60	RECREES	846 €
RIRES D'ENFANTS	903	6574	60	RIRENFAN	1 000 €
COMME UN AIR DE FAMILLE	903	6574	60	AIRFAMIL	1 115 €
Petite enfance					674 961 €
TOTAL					8 984 346 €

QUESTION N° 042 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°2 au marché d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2014 à 2016. Approbation de l'avenant et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°2 au marché d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charges, dont l'objet est d'intégrer un nouvel équipement au marché en cours afin d'en assurer son entretien et sa maintenance.

Ainsi, la dépense complémentaire à prévoir pour la maintenance préventive de ce nouvel équipement est de 1 200 € HT.

Compte tenu de l'intégration au contrat de ce nouvel équipement, les montants annuels du marché sont désormais portés de 33 910 € HT (1^{er} avenant compris) à 35 110 € HT, faisant ressortir une plus value de 8,83 % par rapport au montant initial de la maintenance préventive (qui, pour rappel, était initialement de 32 010 € HT).

Les seuils du marché relatif à la maintenance corrective restent inchangés.

AUTORISE la Maire à le signer avec la Société L2V Ascenseurs consécutivement à l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offre réunie le 10 février 2016.

QUESTION N° 043 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Prestation de garde d'enfants pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Annicke Kélébé » sis 15/15 bis avenue de la République. Approbation du lancement de la procédure de passation du marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le lancement de la procédure de passation du marché relatif à la prestation de garde d'enfants pour l'établissement d'accueil du jeune enfant du 15/15 bis avenue de la République passé selon une procédure adaptée en application des articles 28 et 30 du code des marchés publics. Le service consiste dans un accueil collectif non permanent d'enfants de 2,5 mois à 3 ans révolus. Il s'agira principalement d'un accueil de type régulier à temps plein ou à temps partiel afin de tenir compte des besoins du personnel de la Ville d'Aubervilliers et de ses habitants. Le marché prendra effet à compter de sa notification à l'attributaire et expirera le 31 juillet 2020. Le montant prévisionnel moyen sur une année pleine du marché est de 618 000 €TTC.

AUTORISE la Maire à signer le marché à intervenir.

QUESTION N° 044 -1- RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Création d'une mosquée à Aubervilliers - Approbation de la promesse de bail emphytéotique pour la mise à disposition du foncier - Abrogation de la délibération n°173-1 du 9 juillet 2015

A l'unanimité, M. KILANI, Mme TLILI Leïla, MM. KARROUMI, CHOUDER, KADDOURI, SANON, Mme ALVES s'étant abstenus

ABROGE la délibération susvisée n° 173-1 du 09 juillet 2015

APPROUVE la conclusion avec l'association Cultuelle de la Grande Mosquée d'Aubervilliers (ACGMA), de la promesse de bail emphytéotique administratif, pour la location du lot A (1948 m²) du terrain figurant au plan joint en annexe, pour une redevance fixée à un euro pour les quatre vingt dix-neuf ans de la durée du bail pour permettre la construction d'un lieu de culte affecté à l'exercice public du culte musulman, suivant les orientations du programme joint en annexe

AUTORISE la Maire à signer l'ensemble de ces actes au nom de la Commune et à effectuer toute démarche à ce nécessaire

QUESTION N° 044 -2- RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Création d'un centre culturel à Aubervilliers - Approbation de la promesse de bail emphytéotique pour la mise à disposition du foncier - Abrogation de la délibération n°173 du 9 juillet 2015

A l'unanimité, M. KILANI, Mme TLILI Leïla, MM. KARROUMI, CHOUDER, KADDOURI, SANON, Mme ALVES s'étant abstenus

ABROGE la délibération susvisée n° 173 du 09 juillet 2015

APPROUVE la conclusion avec Association des Musulmans d'Aubervilliers (AMA), d'une promesse de bail emphytéotique, pour la location du lot B (1792 m²) du terrain figurant au plan joint en annexe, pour une redevance fixée à 8 euros par mètre carré et par an pour les quarante-cinq ans de la durée du bail, et aux conditions mentionnées dans le projet annexé à la présente délibération, pour permettre la construction d'un ensemble de locaux culturels, récréatifs, commerciaux et de loisirs orientés sur la découverte de la culture musulmane, dans les orientations générales du programme annexé à la présente délibération.

AUTORISE la Maire à signer l'ensemble de ces actes au nom de la Commune et à effectuer toute démarche à ce nécessaire

QUESTION N° 045 -1- RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Déclassement du bien situé 114 boulevard Félix Faure sur la parcelle cadastrée U13

A l'unanimité. MM. GARNIER, LOGRE, VANNIER, Mme YONNET, s'étant abstenus

DECIDE de déclasser du domaine public communal l'immeuble situé 114 boulevard Félix Faure à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée U 13.

QUESTION N° 045 -2- RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Cession au profit de l'Association des Musulmans d'Aubervilliers (AMA) des biens situés 112 et 114 boulevard Félix Faure sur les parcelles cadastrées U13 et U14.

A l'unanimité. MM. GARNIER, LOGRE, VANNIER, Mme YONNET, s'étant abstenus

DECIDE de céder les biens situés 112 et 114 boulevard Félix Faure sur les parcelles cadastrées U13 et U14, au profit de l'Association des Musulmans d'Aubervilliers, ou tout substitué.

FIXE le prix de cession 550 000 € (CINQ CENT CINQUANTE MILLE EUROS), les frais d'acte étant supportés par l'Association des Musulmans d'AUBERVILLIERS.

DIT que le prix sera payable sur dix années sans intérêts, révision ni indexation, par appels trimestriels de 13 750€ (TREIZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS), terme à échoir, le premier étant payable à la conclusion de l'acte authentique, et les suivants étant exigibles au début de chaque trimestre suivant.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

DIT que la recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824

QUESTION N° 046 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Cession au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert des lots n°3 et 23 situés 65 avenue de la République à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AY 50.

A l'unanimité.

DECIDE de céder les lots n°3 et 23 situés 65 avenue de la République à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée AY 50 au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert.

FIXE le prix de cession à 60 589 € majorés des frais notariés d'acquisition.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824.

QUESTION N° 047 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2015 par la Commune d'Aubervilliers.

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2015 par la commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

QUESTION N° 048 - RAPPORTEUR Magali CHERET

OBJET : Signature de la convention d'intervention de la 33^{ème} édition du festival Banlieues bleues "concerts et actions musicales 2016" entre la Ville d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues.

A l'unanimité.

AUTORISE la maire à signer la convention d'intervention de la 33^{ème} édition du festival Banlieues bleues « Concerts et actions musicales 2016 avec l'association Banlieues Bleues

QUESTION N° 049 - RAPPORTEUR Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de partenariat et de financement pour la « Médiation Sociale Partagée » entre la commune d'Aubervilliers (Maison pour tous Henri Roser) et la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis.

A l'unanimité.

AUTORISE la maire à signer la convention de partenariat et de financement n° 16-039 A « Médiation Sociale Partagée » pour la Maison Pour Tous Roser.

QUESTION N° 050 - RAPPORTEUR Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de partenariat et de financement pour la « Médiation Sociale Partagée » entre la commune d'Aubervilliers (Maison pour tous Berty Albrecht) et la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis.

A l'unanimité.

AUTORISE la maire à signer la convention de partenariat et de financement n° 16-038 A « Médiation Sociale Partagée » pour la Maison Pour Tous Berty Albrecht.

QUESTION N° 051 - RAPPORTEUR Sofienne KARROUMI

OBJET : Dénomination du groupe scolaire "Port Chemin Vert"

A l'unanimité.

DECIDE de nommer les écoles du nouveau groupe scolaire :

- Vandana SHIVA pour la maternelle
 - Frida KAHLO pour l'élémentaire.
-

QUESTION N° 052 - RAPPORTEUR Salah CHIBAH

OBJET : CMA TENNIS : avenant n°1 à la convention triennale de partenariat.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 à la convention triennale de partenariat conclue le 18 décembre 2015 entre la Commune et l'association CMA TENNIS afin notamment :

- d'encadrer les conditions de réalisation par l'association de travaux sur le stade de tennis André KARMAN ;
- de permettre à l'association de conclure des conventions de mécénat ou de partenariat sportif ;

- et de prévoir les modalités de mise à disposition ponctuelle des installations sportives à la disposition des mécènes et parrains.

QUESTION N° 053 RAPPORTEUR Salah CHIBAH

OBJET : Accord de principe sur le projet de parrainage sportif dans le cadre du Tournoi International de tennis de Roland Garros entre le CMA TENNIS, la commune d'Aubervilliers, et les sociétés FEDERAL EXPRESS et BNP PARIBAS

A l'unanimité.

APPROUVE le principe de conclusion de deux conventions de parrainage sportif d'une durée de dix ans, à intervenir entre la Commune et le CMA Tennis d'une part, et les sociétés FEDERAL EXPRESS puis BNP PARIBAS d'autre part, afin d'apporter au CMA le financement nécessaire à la réhabilitation de deux courts de tennis extérieurs au stade André KARMAN, en contrepartie de l'apposition de marquages et logos en référence aux parrains ci-dessus, et de la mise à disposition ponctuelle des installations de tennis concernées pour l'organisation d'évènements sportifs d'entreprise.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23H15